
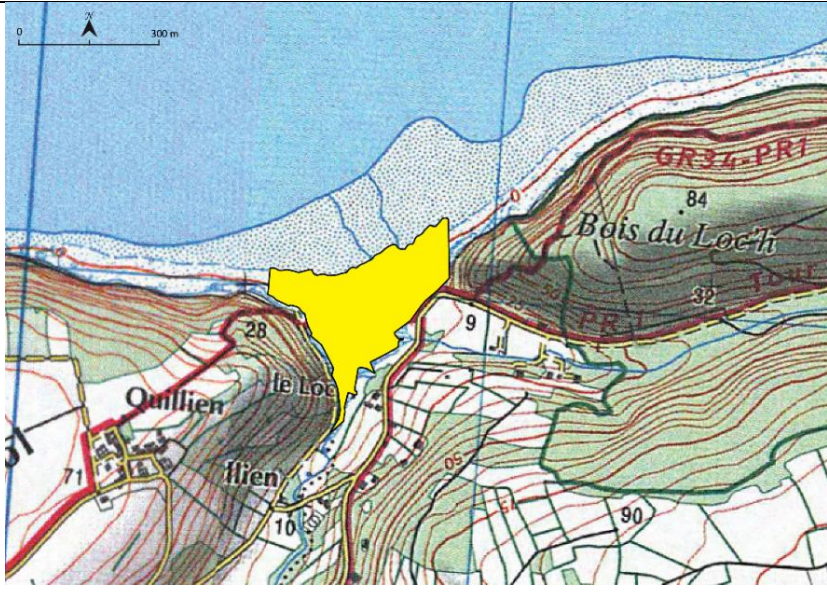



<b>Nom du site</b>	<b>LE LOC'H</b>
<b>Commune</b>	Landévennec / Argol
<b>n° IRPG initial</b> (inventaire régional du patrimoine géologique)	29-53
<b>Référence INPG</b>	BRE0119 - Flèches de galets du Quaternaire du Loc'h à Landevennec
<b>Intérêts géologiques</b>	- <b>Poulier en chicane ou en vis-à-vis</b> - Blocs glaciels éémien
<b>Intérêt patrimonial (/***)</b>	*
<b>Autres intérêts</b>	Habitats d'intérêt communautaire : prés salés atlantiques Floristique : Petit statice Faunistique : Loutre d'Europe
<b>Localisation</b>	 
<b>Accès</b>	Prendre la D 60 en direction de Landévennec puis une petite route à gauche indiquant le Loc'h. Le site s'observe de part et d'autre du marais, côté Landévennec ou côté Argol.
<b>Réglementation de la réserve naturelle</b>  (Délibération de classement du Conseil régional de Bretagne n°13-DCEEB-SPANAB-06 des 17 et 18/10/2013)	 <p>Extraction et prélèvement de roches, destruction d'espèces protégées, abandon de déchets, feu, camping et circulation véhicules moteur interdit (sauf autorisation spéciale à des fins scientifiques ou de gestion).</p> <p>La pêche (à pied, sous-marine, ...) est autorisée selon la réglementation en vigueur.</p>
<b>Autres réglementation et outils de protection</b>	Loi Littoral / Urbanisme : NS / DPM / PNRA / Natura2000 / périmètre d'intervention CELRL / ZNIEFF tupe 1 / ZICO / réserve de chasse maritime
<b>Propriétaires des parcelles classées</b>	. Etat (site exclusivement sur le DPM)
<b>Description géologique</b>	<b>Un double cordon de galets édifié par la mer</b>
L'anse du Loc'h (mot breton désignant ici un « étang ») présente une structure géomorphologique	



remarquable, constituée de **deux cordons de galets parallèles entre eux**. Le cordon interne (1), aujourd'hui recouvert de végétation, est le plus ancien. Initialement ancré à l'ouest avec une pointe orientée à l'est, il a subi un important recul et un démantèlement complet au Moyen-Âge (vers le 12e siècle après J.C.), à la suite de violentes tempêtes. Un second cordon (2) s'est alors formé devant l'ancien, au cours des siècles suivants.

Ces deux cordons - ou flèches littorales - se sont constitués par accumulation de graviers et cailloux apportés par la mer. Ces sédiments grossiers proviennent de l'érosion des falaises, situées plus à l'ouest (3) et formées de schistes tendres qui se débitent en lamelles ou de coulées de blocs et d'argile qui ont flué en bas de versant lors de la dernière glaciation. L'apport sédimentaire s'est naturellement amoindri, et n'est plus aujourd'hui suffisant pour compenser l'érosion constatée sur ce site depuis les années 1960 : tempêtes et grandes marées ont plusieurs fois ouvert des brèches dans les cordons, entraînant une modification des fonctionnements hydrologique et écologique de l'étang.



Le ruisseau du Loc'h, qui contournait auparavant les cordons pour se jeter en mer, emprunte désormais la large brèche ouverte en 2003 (4). L'étang se vide alors à chaque marée et les vases s'assèchent, favorisant le développement d'une graminée invasive (*Spartina alterniflora*) au détriment d'une lavande de mer dont la présence en France se limite à la rade de Brest, le petit statice (*Limonium humile*).



*Spartina alterniflora*



*Limonium humile*

Extrait de la carte géologique pour ce site

